

de la main-d'œuvre au Canada par rapport aux coûts de la main-d'œuvre ailleurs dans le monde?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, non, pour autant que je sache. Je n'ai eu connaissance d'aucune démarche de ce genre.

* * *

LE CODE CRIMINEL

LA PRÉSENTATION DE LA MESURE MODIFICATIVE PORTANT SUR LE VIOL

M. R. Gordon L. Fairweather (Fundy-Royal): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de la Justice. Est-ce que les modifications qui seront proposées au Code criminel concernant le viol vont s'inspirer des suggestions du Conseil consultatif de la situation de la femme concernant le caractère de la preuve et la protection de la plaignante, et quand ces modifications, que le ministre avait promises l'été dernier, seront-elles présentées?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, pour ce qui est du viol, les modifications proposées qui, à mon avis, devraient changer passablement de choses, et que le Conseil consultatif avait recommandées parce qu'elles lui paraissaient souhaitables, figureront au nombre des modifications du Code criminel que j'espère présenter en première lecture avant la fin de juin.

* * *

LA FONCTION PUBLIQUE

LE RAPPORT DU CONSEIL D'ARBITRAGE DANS LE CAS DES FACTEURS—DEMANDE D'APPROBATION MINISTÉRIELLE

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): Monsieur l'Orateur, en l'absence du président du Conseil du Trésor, ma question s'adresse au premier ministre suppléant. Étant donné que le conseil d'arbitrage a présenté des recommandations salariales qui semblent constituer un compromis raisonnable dans les négociations entre l'union des facteurs du Canada et le gouvernement, le premier ministre adjoint peut-il nous assurer que le gouvernement va approuver ces propositions suffisamment vite pour éviter à cet important secteur de communication d'être paralysé par une grève?

L'hon. C. M. Drury (président suppléant du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, les conclusions du conseil d'arbitrage sont loin d'être unanimes. Il y en a fait eu trois recommandations distinctes, et nous ne disposons donc pas en un certain sens d'un accord unanime du conseil. Le rapport a été transmis au syndicat et au Conseil du Trésor, et tous deux ont convenu de s'abstenir de tout commentaire pendant les 48 heures à venir.

LES POSTIERS—LA RÉPONSE GOUVERNEMENTALE AUX PROPOSITIONS SYNDICALES

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): Toujours au même sujet, et à propos des négociations entre l'union des

Questions orales

postiers du Canada et le Conseil du Trésor, le président suppléant du Conseil du Trésor peut-il nous dire quand le gouvernement répondra aux propositions présentées par le syndicat il y a une quinzaine de jours?

L'hon. C. M. Drury (président suppléant du Conseil du Trésor): Je ne puis répondre formellement à cette question, mais je vais me renseigner et je répondrai au député.

* * *

LA SÉCURITÉ NATIONALE

L'ESPIONNAGE ÉLECTRONIQUE DANS LES AMBASSADES AU CANADA—L'ESPIONNAGE À L'ÉTRANGER—DEMANDE D'EXPLICATIONS

M. Perrin Beatty (Wellington-Grey-Dufferin-Waterloo): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre suppléant et fait suite à un rapport publié récemment selon lequel le gouvernement canadien aurait installé des appareils d'espionnage électronique dans les ambassades et les consulats de gouvernements étrangers au Canada et en particulier dans l'ambassade d'un pays important de l'Europe de l'Ouest. Je voudrais savoir si notre pays a récemment installé de ces appareils dans l'ambassade d'un pays de l'Europe occidentale au Canada.

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, c'est là une question fort délicate. J'hésite à y répondre pour le moment. Mon collègue a dit, je crois, qu'il aimerait voir mettre au point une méthode quelconque pour étudier les questions de sécurité et je ne pense pas qu'il soit souhaitable d'en discuter de cette façon à la Chambre des communes.

M. Beatty: Monsieur l'Orateur, j'ai été stupéfié par le refus du premier ministre suppléant d'accepter la motion présentée par mon collègue en vertu de l'article 43 du Règlement. Vu qu'en janvier dernier le premier ministre a déclaré que nous n'avions jamais fait d'espionnage à l'étranger en ce sens que nous n'avions jamais cherché à obtenir des renseignements par la bande dans d'autres pays, et que dans le magazine *Time* de cette semaine un article contredit directement cette déclaration du premier ministre, je demande au premier ministre suppléant si la déclaration du premier ministre selon laquelle nous ne faisons pas d'espionnage à l'étranger est toujours valable et si elle est exacte.

M. Sharp: Monsieur l'Orateur, je n'ai jamais entendu parler de Canadiens faisant de l'espionnage à l'étranger. Nous n'avons aucun réseau d'espionnage à l'étranger et le premier ministre a donc dit la vérité.

* * *

[Français]

L'AGRICULTURE

LES CONSÉQUENCES DE LA GRÈVE DES DÉBARDEURS SUR LES APPROVISIONNEMENTS EN GRAINS DE PROVENDE—MESURES VISANT À RÉGLER LA GRÈVE

M. Charles Lapointe (Charlevoix): Monsieur l'Orateur, en l'absence du ministre de l'Agriculture, je désire poser une question à son secrétaire parlementaire.